

la faute intentionnelle en droit pénal

Par lilyth03, le 04/11/2006 à 15:40

Bonjour ,

J'ai lu que ce sujet à déjà été posé (apparemment cette personne viens de la même fac que moi , le pauvre lol) et je m'en excuse d'avance.

Si j'écris un post c'est que vraiment je suis dans une position assez critique.

En effet , mes premiers partiels tombent cette semaine (lundi et mardi) mais bien entendu la fac n'a pas jugé bon de banaliser les jours d'épreuve . Je me retrouve donc avec des révisions assez ardues (vive le bachotage argh) et avec un boulot monstre en TD (qui tombent tous lundi et mardi...) Le problème réside en droit pénal puisque notre professeur n'a pas jugé bon de nous exempter de travail , étant entendu , je cite " que vous avez des grandes vacances" (ouais, ca se discute , on était en "vacances" mardi soir puisqu'on fait le pont. résultat : 5 jours pour bosser) et que bien entendu il n'accepte pas le volontariat. Sa méthode , plus "juste" selon lui , interroger trois élèves à l'oral et ramasser leurs préparations. Bien entendu on ne passe qu'une fois.

De plus , nous n'avons pas abordé cette partie du cours en amphi (on en est à l'élément matériel) et faire une dissert' sur du vide , c'est pas ce que j'apprécie le plus.

J'ai cherché sur internet mais mes recherches ont été plus qu'infructueuses surtout au niveau de la compréhension. Je ne peux même pas aller à la BU , puisque je suis rentrée chez moi . Je sais bien que la déontologie du site n'est pas favorable à cela mais si vous pouviez m'aider ne serais qu'un petit peu... Ce n'est en aucun cas de la mauvaise volonté de ma part , je fais toujours mes TD correctement mais là j'avoue , j'ai privilégié mes révisions , au détriment de la dissertation. oops not found or type unknown

Merci d'avance